Lyon le 9. 7bre 1768.

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURG.E N.

Monsieur

VI. 1700

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

il est etonnant que le defaux que Monsieur Le Cavilhaire reproche al'instrument pour l'operation de La Cataracte que j'ai eu l'honneur d'envoyer a L'academie, n'aye eté prevu ni annoncé dans aucune des operations qui se sont faites ici sur Le vivant.

Comment concevoir qu'un instrument qui resemble quand ala portion ~~de la lame~~ tranchante de sa lame a tous ceux dont on se sert pour traverser la cornée, coupera plutot que tous les autres, la cornée transparante dans son milieu; comment concevoir qu'une lame portée horisontalement au plan de l'iris coupera la cornée aussi desavantageusement, ce qui sera

ARC 23 n°27 (b)

encore plus surprenant, c'est que cet instrument entre les mains de ceux qui ne connoissent pas la façon de s'en servir, a produit un accident contraire, il coupoit la partie inferieure de la cornée en languette, et cette languette etoit même faite au depend de la cornée opaque : les deux defaux si oposés ne sçauroient dependre de l'instrument, pourois pour un moment tourner a mon avantage ce que vous dites si — elegamment et si apropos, que c'est au jugement du chirurgien a conduire ses instruments, qu'on ne peut point attacher aux moyens mêmes l'intelligence qui doit les guider.

voici quelques reflexions que j'ai sans doute omises et qui sont nécessaire pour mettre au fait ceux qui veulent faire l'essay de cet instrument.

1°. il faut au moment de la section que le plat de la lame de l'instrument soit orisontal au plan de l'iris

2°. il faut avoir soin, lorsque l'on aura traversé la cornée et la chambre anterieure et qu'il ne sera plus question que de couper la partie inferieure de cette même cornée de relever l'extremité de l'instrument que l'operateur tient dans les mains, afin d'eviter l'inconvenient de terminer l'incision par la languette dont je viens de parler. cette

4

précaution de tourner la lame de l'instrument au moment ou
l'on finit la section, est celle que l'on prend avec tous les instruments
qui operent la section de la cornée en la traversant. en effet la cornée
comme partie spherique ~~[illegible]~~ pouroit bien etre coupée complettement
par une lame plate qui la traverse mais si l'on considere que
la cornée transparante coupée en grande partie n'a plus la forme
qui dependoit de son integrité, et qu'elle est susceptible ~~q~~ de
celle que luy donne l'instrument qui la penetre, et qu'en effet
elle s'allonge et cherche a fuir devant le tranchant, on —
conviendra que la coupe seroit irreguliere et en languette, si
l'on ne tournoit pas le tranchant de l'instrument comme je
lai dit, et s'il continuoit son action du coté d'en bas.

3°– ~~que~~ cet instrument essayé sur le cadavre, n'a jamais
reussi comme sur le vivant, parceque dans ce dernier
l'oeil est plein tendu et que la section en est par la plus nette.

4°– que l'avantage essentiel de cet instrument etant de
fixer l'oeil, il n'est pas possible de l'apprecier sur le cadavre.

5°– il faut que l'instrument soit en bon etat crainte qu'il
ne glisse sur la cornée au lieu de la penetrer.

je sousmois mes reflexions aux lumieres de l'academie et
quoyque j'ambitionne singulierement que le jugement qu'elle
doit en porter soit favorable je craindrois autant qu'il ~~fut~~
l'effet de l'indulgence.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

permeté Monsieur que je vous remercie de la bonté que vous avé eu de m'instruire du produit des experiance faites a paris, je puis vous assurer que celles qui ont été faites a lyon sont favorable a cet instrument.

vous avier fait esperer a monsieur Blanchard que nous aurions l'honneur de vous voir cet automne dans notre ville L'empressement qu'il a eu a nous L'annoncer, egaloit Celuy que nous avions a vous voir tenir votre parole, nous sommes persuadés que la nature de vos occupation ne vous permettra pas de faire ce petit voyage, c'est que l'on se persuade facilement ce que l'on craint

j'ai l'honneur d'etre avec respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur Guerin

rue neuve.